L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 MARS 1868 Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $8, par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles, mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 p. cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 21 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif d'Orléans, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à midi—Quatre terrains situés dans le Premier District, bornés par les rues Ste-Magdeleine, St Marc, Gravier et Perdido, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—Aussi, au No 23 rue Jefferson, à 10 heures une montre en or et un piano.

Par le Shérif de St-Bernard, à midi, sur les lieux—Cette belle propriété, à environ cinq milles de la Nlle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, connue sous le nom de Battle Ground Saw Mill, avec actions de la Banque des Citoyens.

Par A. Catoir, sot. constable, à midi, à la tête du Vieux Bassin—Le bougre Mississippi.

Par H. S nan, Marks & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trois terrains au faubourg Franklin, Troisième District, dont un avec une maison basse, sur l'Avenue Washington et la rue Girod; le second sur l'Avenue Washington, entre les rues Urquhart et Girod, et le troisième également face à l'Avenue Washington.

Par S. Gainault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux lots de terre situés rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, avec une maison sur chacun de ces lots.—Aussi, un lot de terre au faubourg Trémé sur la rue des Ursulines, entre Miro et Tonti, avec une maison et jardin sur le devant.

Par G. de Feriet à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux terrains dans l'Ilet borné par les rues Banks, Broad, Palmyre et d'Orgenois, et deux autres terrains bornés par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Morales—Un ilet subdivisé en 26 terrains, compris entre l'Avenue Franklin, et les rues Vertu, Pelstre et Force.

Par C. E. Girardey—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre borné par les rues Ste Marie, Felicity Road, Chippewa et Jersey.—Aussi, vente sans réserve, pour cause de départ: Une jolie maison cottage, avec deux terrains, dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny—Deux grands terrains contigus, excellent emplacement pour bâtir.—Egalement, la propriété de pépinière connue sous le nom de "Fort Espagnol," située sur le Canal Carondelet, faisant face au Pontchartrain, comprenant dix arpents de terre, ayant un des plus beaux vergers d'orangers, pêchers, pruniers, vignes, bananiers, et le plus beau et le plus potager des environs. Grandes améliorations en bois et en briques, convenables pour un établissement public, et une résidence d'hiver et d'été. Le tout sans réserve, pour cause de départ—Et à 7 heures du soir, au magasin No 16 de la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, continuation de la vente péremptoire d'un grand stock de livres comprenant plus de 30,000 volumes.

Par E. Tourné—à 10 1/2 heures rue Vieille Levée, au Bonded Warehouse, entre Bienville et Douane, vente par catalogue d'eaux-de-vie françaises, vins, cerises à l'eau-de-vie, absinthe, vermouth, &c., en billets de ville au pair.

Par D. E. Morphy—à 11 heures, au No 104 de la rue Poydras, groceries, vins, liqueurs, tabac, &c.—Aussi, dans le State Warehouse, rue des Magasins, entre les rues Girod et Julie, huile de charbon, de choix; et au No 47 de la rue des Magasins, chocolat à la crème.

Par Thomas & Spear à 10 1/2 heures, sans réserve, au magasin de l'importateur J. Guma, 155, rue de la Commune, entre St Charles et Carondelet, trente milliers de cigares de la Havane de marques favorites.

Par E. Roger & Co. à leurs salles d'encan, rue Vieille Levée, 500 caisses de bottes, souliers et brodequins, des selles, brides, &c.

Par Hons, Biehm & Co—à leur salle d'encan, No 21, rue de Chartres grande vente de marchandises sèches, articles de fantaisie, nouveautés, bonneterie et chapeaux.

Par Montgomery Bros & Co—à leurs salles d'encan, vente régulière de meubles et d'ustensiles de cuisine.—Aux écuries de P. Liner, rue Gravier, superbes chevaux appareil és, chevaux de monture, mulets, vaches laitières, buggs, wagons, harnais, &c.

Par C. T. Nash—à la salle d'encan, Masonic Hall, coin St Charles et Perdido, des objets en gage, non réclamés, montant à plus de $30,000, et consistant en diamants, montres en argent et en or, chaînes et bijouterie de toute description.—Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Première, whisky, mélasse, boulets, cloches, &c.

Par Vincent & Co.—au No 16 de la rue de Chartres, habillements, chapeaux, bottes, souliers et lingerie, sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Les ventes à l'encan de ce jour, par le shérif, comprennent:

A 10 heures A. M., à leur entrepôt, No 23, rue Jefferson, une [illegible] beau piano et une montre en or.

A midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale. Propriété améliorée de valeur située à l'angle des rues Gravier et Ste-Madeleine, Premier District—Droits, intérêt et réclamations dans une succession et à un legs de $10,000, &c., &c.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Billets de ville au pair.—L'attention du commerce est appelée à la vente par CATALOGUE qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures et demie du matin, au BONDED WAREHOUSE No 11, rue Vieille-Levée N. 37.

Cette vente comprend un stock de vieilles eaux-de-vie renommées telles que Sazerac, Rasteau, Pellerin, et des &c., vins en barriques et en caisses, absinthe, cerises à l'eau-de-vie &c, et les conditions sont payables en billets de ville de toutes dénominations au pair Par Eugène Tourné, encanteur.

Cigares à l'encan—Aujourd'hui aura lieu par le ministère de MM. Thomas & Spear, une grande vente à l'encan de cigares de la Havane, au magasin de M. J. Guma, rue de la Commune 155. L'importation de ces cigares est garantie, et les billets de ville seront reçus en paiement. Bonne occasion pour les fumeurs qui, très probablement, ne la négligeront pas.

Diamants, Montres, Bijoux, etc.—M. Chas. T. Nash vendra aujourd'hui à 10 heures du matin, dans la salle d'encan au coin des rues St-Charles et Perdido, des diamants, montres d'or et d'argent, etc.

Et à 10 heures A. M., sur les lieux, des meubles, etc.

Et à 1 heure A. M. sur la Levée devant la rue Première, du whisky, de la mélasse, des bouilloires, etc., sauvés du naufrage du steamer "Emerald."

Encan de groceries, liqueurs, &c.—M. D. E. Morphy vendra ce matin à 11 heures, à son magasin No 104 de la rue Poydras, un assortiment de groceries, liqueurs, tabac, cigares, etc. sans réserve. Nous appelons l'attention du public sur cette vente annoncée au journal d'hui dans une colonne.

Grande vente de gages.—Nous sommes autorisés à dire que cet immense stock de diamants précieux de toute variété, de montres d'or et d'argent et de bijouterie fine, etc, etc., qui sera offert aujourd'hui, est non seulement garanti par l'encanteur, M. Chas. T. Nash, mais aussi par d'autres bonnes sécurités représentant plusieurs centaines de milliers de piastres. Les personnes qui trouveront qu'un article diffère de ce qui a été représenté, pourront le rendre et être remboursées du montant payé.

LES FINANCES DE LA VILLE.—Nous apprenons qu'une réunion des citoyens de la Nouvelle-Orléans aura lieu lundi prochain, à sept heures et demie du soir, au théâtre National. A la requête de plusieurs hommes d'affaires influents, M Sam C. Reid traitera des moyens de rétablir la prospérité du Sud et exposera un plan destiné à éteindre la dette de la ville et à ramener les billets de ville au pair. Ce plan a été conçu par d'habiles financiers et mérite d'être sérieusement examiné.

Les loges et les fauteuils de premier rang seront réservés aux dames.

L'ÉLECTION DU NEW HAMPSHIRE.—La victoire radicale dans le New Hampshire commence à ressembler à une défaite. Leur majorité dans tout l'Etat a diminué de moitié. Depuis la dernière élection les démocrates ont gagué 1000 voix, et ils vont avoir dans la Législature six représentants de plus. A la prochaine élection l'Etat sera tout-à-fait démocratisé.

L'ETAT DE NEW YORK.—Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu dans l'Etat de New York indiquent que les démocrates peuvent compter sur une majorité de cent mille voix aux élections présidentielles.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES ETATS UNIS.—Il résulte d'un rapport qui vient d'être publié par l'administration des finances que les importations et les exportations des Etats Unis, pendant l'année dernière, se sont élevées aux chiffres suivants:

Importations de marchandises	$370,250,874
d'espèces	10,864,318
Exportation de marchandises	293,598,734
d'espèces	67,155,992

M. D...., ecclésiastique, souffrait depuis deux ans d'une gastralgie, il avait aussi de la constipation qui persistait pendant huit ou dix jours; il était d'une maigreur et d'une pâleur extrêmes. Quelques heures après avoir commencé l'usage du Charbon de Belloc il éprouva un bien-être si marqué qu'il ne put résister au désir de vous l'annoncer lui-même. M. D.... continua pendant un mois l'usage du Charbon de Belloc. Il mangeait toute espèce d'aliments, et avait recouvré la santé, qui ne s'est pas démentie depuis cette époque. (Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.) No 2

La question d'éligibilité.

Nous avons dit hier que pour être éligible à un emploi d'Etat à la prochaine élection, il ne fallait pas se trouver dans un des cas prévus par la section 3 de l'amendement constitutionnel proposé. Cette opinion se basait sur les termes de la section 6 de la première loi de reconstruction qui dit que "jusqu'à ce que le peuple des dits Etats rebelles soit admis par une loi à être représenté au Congrès, tout gouvernement civil sera considéré comme provisoire et que dans toute élection à un emploi sous ces gouvernements provisoires les personnes indiquées dans la section 3 de l'amendement ne seront pas éligibles."

On nous fait savoir que notre opinion à ce sujet n'est pas partagée par plusieurs membres du barreau par les raisons que voici:

Le gouvernement d'Etat qu'il s'agit d'organiser dans l'élection du 17 et du 18 avril n'est pas un gouvernement provisoire, mais un gouvernement qui sera permanent si la Constitution est ratifiée par les électeurs et si, à la suite de cette ratification, la Louisiane est réadmise dans l'Union. Les conditions de la section 6 ne s'appliquent donc pas aux candidats dans cette élection.

L'argument est, en effet, assez plausible et le doute est venu de l'obscurité qui règne dans les lois de reconstruction, en ce qui concerne la réorganisation des gouvernements civils sous les nouvelles constitutions. Il semble que rien n'est définitif tant que le Congrès n'a pas admis l'Etat dans l'Union, et, cependant, il est dit ailleurs que le Congrès ne prononcera cette admission qu'après l'adoption par la législature de l'amendement constitutionnel, ce qui suppose qu'il y a eu une législature élue sous l'empire de la Constitution. Les contradictions abondent dans le plan de reconstruction.

Pour en revenir aux conditions d'éligibilité dans l'élection du 17 et du 18 avril, nos honorables contradicteurs assurent que les seules requises sont d'être électeur enregistré et d'être disposé à prêter le serment dont nous avons donné le texte hier. Ils se fondent sur les termes mêmes de l'ordonnance d'élection qui admet à voter tous les électeurs enregistrés en vertu des actes de reconstruction en ajoutant: "pourvu que tout électeur soit éligible à tout emploi sous toute corporation municipale dans l'Etat."

Tout électeur enregistré étant éligible aux fonctions d'Etat, de paroisse et de municipalité, sauf les conditions d'âge et de résidence pour certains emplois, il en résulte que les citoyens auront une plus grande latitude pour faire leurs choix. Mais, d'après une loi spéciale, les représentants et les sénateurs au Congrès doivent pouvoir prêter le serment d'épreuve, et les choix pour ces fonctions seront nécessairement plus restreints.

MATINÉE MUSICALE.—M. Gust. Smith, pianiste et organiste qui s'est fait avantageusement connaître dans notre ville depuis quelques années, doit donner demain, dimanche, 22 mars, à une heure, une matinée musicale, ou concert d'adieux. Il a obtenu le concours de plusieurs artistes de l'Opéra, MM. Picot et Le Chevalier, et Mmes Audibert et Seguin, et de mesdames Locquet et Luning, pianistes distinguées, de M. H. Braun, violoncelliste, et de M. Page, violoniste. Nous espérons que cette matinée aura un grand succès et que l'estimable bénéficiaire pourra atteindre le but qu'il se propose et réaliser assez pour subvenir aux frais de son retour au Canada, qui est son pays natal.

Théâtre de l'Opéra.

GUILLAUME TELL.

Nous racontions dernièrement l'ovation faite à Rossini, à l'occasion de la 500ème représentation de *Guillaume Tell* au Grand-Opéra de Paris. C'est à la reprise de cet ouvrage que nous devons une nouvelle appréciation de *Guillaume Tell*, par Henri Blaze de Bury, qui a paru dans la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de "pages d'histoire musicale." Nos lecteurs nous sauront gré d'en donner quelques extraits. L'auteur considère que la partition de *Guillaume Tell* a été le plus superbe démenti qu'il ait été donné au génie d'infliger à la critique. Il rappelle les appréciations diverses auxquelles avaient donné lieu les premiers ouvrages du maestro avant d'arriver au chef d'œuvre qui allait prouver à tous ces critiques qu'ils n'avaient su ni apprécier ni comprendre celui qu'ils appelaient un homme usé, un arrangeur; puis voici ce qu'il dit de cette merveille musicale:

Si la vocation d'un pareil génie pouvait être jamais sérieusement contestée, ce qui s'est passé là suffirait pour la démontrer. Avoir, aux environs de quarante ans, parcouru la plus féconde et la plus brillante des carrières, et, quand tous vos contemporains vous croient au terme, réapparaître soudainement avec un de ces chefs-d'œuvre qui, tout en couronnant, ferment le glorieux passé, pourraient tout aussi bien inaugurer une vie nouvelle! En savons-nous beaucoup de musiciens ayant mené à fin cette aventure? Le Rossini du *Barbier* et d'*Otello* était une individualité déjà bien grande, le Rossini de *Guillaume Tell* en est une autre, et je doute qu'à celle-là le sublime bourru Beethoven eût tourné le dos. J'ai raconté ici même comment Rossini, au plein de ses premiers triomphes, traversant Vienne, Beethoven refusa de recevoir sa visite; mais cet honneur qu'on affectait de dédaigner de philosophe à muscadin, qui me dit que le grand maître, s'il eût vécu encore à cette époque, ne l'eût pas recherché lui-même de l'auteur de *Guillaume Tell*.

C'est marquer le degré de la transformation; du Rossini des anciens jours, le souffle seul subsiste, la période riche, abondante, coulant à pleins bords en ses méandres, et qui dans le finale du troisième acte, par exemple, avec cette magnifique phrase de Mathilde qui soutient l'ensemble, rappellera, mais sans imitation et uniquement pour l'ampleur du discours, le beau mouvement du trio de *Ricciardo e Zoraide*. Quant au reste, tout est neuf et d'inspiration originale; le contraste va même si loin par instant qu'on croirait à un effet voulu, si la nature toute spontanée du maître n'excluait l'idée de combinaison dans ces beautés d'un ordre parfaitement inattendu, mais que la divination du génie d'ailleurs explique. J'ai parlé de la profondeur de l'idée, de la perfection de la forme. Où trouver dans les autres ouvrages de Rossini cette simplicité, ce pittoresque, ce romantisme? Un homme d'esprit, voulant caractériser les diverses manières de sentir des deux pays, a dit: Un Italien, quoiqu'il fasse, ne verra jamais dans une forêt, si mystérieuse, profonde et solitaire qu'elle soit, qu'un vaste chantier de bois de construction et de chauffage, tandis que d'autre part, aux yeux d'un Allemand, le tumulte d'un carnaval romain passera toujours pour l'insupportable vacarme d'une bande échappée de la maison des fous.—Il faut alors qu'il y ait des exceptions, car voici un Italien qui, après avoir vécu des années dans le culte et la tradition de l'opéra *seria*, qui n'est et ne fut jamais autre chose que la tragédie française traduite en musique,—voici un Italien qui du jour au lendemain se met à sentir la nature, à la rendre, localise son dessin, sa couleur, comme un Weber pourrait le faire, et compose un tableau, oui un tableau, je dis bien, le tableau musical de la Suisse, une manière de symphonie pastorale en forme de grand opéra, où la légende de Guillaume Tell n'intervient que pour mieux aider à l'échafaudage du sublime paysagiste, où la tyrannie joue simplement le rôle du loup ou de toute autre bête fauve quelconque ayant sa tanière dans le creux d'un ravin. Ce sens du pittoresque se révèle dès l'ouverture. A peine cet admirable *andante* des violoncelles a-t-il indiqué, posé le lieu de la scène, tout de suite l'orage menace, gronde, mugit; cette force terrible, effrénée, qui du sein des profondeurs soulève le lac, c'est le *föhn*. Ici, la critique, avouons-le, dresse l'oreille, surtout si c'est au Conservatoire, entre Mozart et Beethoven, qu'on exécute cette ouverture, tout cela semble en effet peint à trop grands traits, à coup de brosse, comme un décor de théâtre. N'importe, insensiblement l'orage se calme et la pastorale commence; "je vois les plaines de Schwitz que baigne la lumière du soleil." C'est le lever de rideau du drame de Schiller. Et cette cavatine de Mathilde au second acte, qui jamais eût soupçonné que Rossini fût capable d'une pareille inspiration? Solitudes immenses de la montagne, *sombres forêts*, où croit entendre votre voix, et les roulements sourds des timbales, répétés par intervalles, nous arrivent des profondeurs de l'orchestre comme le bruit lointain de quelque avalanche qui s'écroule. Quelle couleur dès le début de cette scène! Vous êtes sur le plus haut pic du Rutli, vous en respirez le calme, le silence, l'horreur et la sérénité nocturnes:

Morne sérénité des voûtes azurées!

De tout ce qui jusqu'alors avait caractérisé les ouvrages de Rossini, plus rien, plus absolument rien, de ses premières manières, plus un trait. Une ampleur, une richesse de formes inusitée, le soin du détail, l'élégance maintenue dans la magnificence de l'ensemble! Adieu roulades et cadences, tout le vieux train banal, toutes les ritournelles d'autrefois! Les mélodies elles-mêmes ont changé leur coupe, leur allure, et de l'air de famille semblait n'avoir gardé que l'attrayante et fière vigueur, la splendide coloration. Quant aux récitatifs, c'est assurément le plus beau langage qu'on puisse entendre, éloquent, pathétique et noble, trop noble peut-être et trop haut monté sur son style.

Nous n'avions pas entendu *Guillaume Tell* depuis la première année du nouvel Opéra, en 1859-60; aussi l'impression que nous avons ressentie, jeudi dernier, de cette nouvelle audition a-t-elle été très vive. Il nous semblait que toutes ces beautés musicales semées à profusion dans chaque acte par l'illustre compositeur, étaient nouvelles pour nous et que notre admiration avait été trop froide à leur égard. Le second acte à lui seul est un poème musical qui mérite qu'on fasse un voyage pour l'entendre.

Le public a partagé notre enthousiasme, car nous l'avons rarement vu applaudir plus chaleureusement.

Nous ne dirons pas que l'exécution a été parfaite; mais quand nous songeons au grand nombre d'ouvrages qui ont été montés depuis le commencement de la saison avec un orchestre et des chœurs nouvellement composés, nous devons avouer que MM Albaiza et Calabrési ont fait un véritable tour de force pour arriver à obtenir un résultat aussi satisfaisant. L'ouverture a été bien exécutée et les morceaux d'ensemble et les chœurs ont été conduits et enlevés avec succès.

M. Picot, le bénéficiaire, a reçu un accueil très sympathique et très flatteur de la part du public, et il y a paru très sensible. Il a dit son récitatif avec beaucoup d'ampleur et il a chanté avec sentiment sa romance "O Mathilde" et son duo du second acte; dans la scène et le trio du second acte il a chanté avec une chaleur et une expression dramatique qui lui ont valu à plusieurs reprises des applaudissements mérités. Malheureusement ses forces l'ont trahi au dernier tableau du troisième acte, et il n'a pas déployé la vigueur nécessaire dans le grand air "Amis, secondez ma vengeance!" Nous espérons qu'il en tirera un meilleur parti ce soir.

Mademoiselle Lambelé a eu véritablement les honneurs de la soirée. Il est impossible de chanter d'un meilleur style l'air "Sombres forêts". Elle y a mis une distinction et un charme exquis. Elle a également bien dit son duo avec Arnold. Son succès a été complet. On eût dit que cette charmante cantatrice avait voulu laisser des regrets au public qu'elle quitte pour aller faire une tournée de quelques semaines dans les villes de l'Ouest.

M. Le Chevalier a dit avec sentiment sa romance du troisième acte "O mon fils", mais les autres passages de son rôle laissaient un peu à désirer. Il met trop d'emphase dans le récitatif et d'exagération dans les gestes. Nous attendons mieux de lui à la seconde et à la troisième représentation; il a la voix et la prestance voulues pour faire un magnifique Guillaume Tell.

Le trio entre MM. Picot, Van Hufflen (Walter) et Le Chevalier a produit de l'effet, mais il devrait en produire encore davantage, et c'est ce que nous attendons de ces trois artistes.

Dans la représentation de ce soir le rôle du pêcheur, qui avait été confié à M. Decré, sera chanté par M. Damiani, qui saura certainement s'y faire applaudir. Le rôle de Mathilde sera chanté par Mme Seguin. Celui de Jemmy reste confié à mademoiselle Fauschetti, qui l'a chanté et joué avec son intelligence habituelle. M. Dupin est très convenable dans le rôle de Gessler, et MM. Tholer et Seguin savent tirer parti, le premier du rôle du vieux Melchtal, le second de celui du paysan à la hache.

Une erreur de chiffre sur l'affiche a occasionné un malentendu. *Guillaume Tell* est monté par la direction en 3 actes et 4 tableaux, comme il l'a toujours été à la Nouvelle Orléans, et comme il l'a été à Paris pendant une vingtaine d'années. Ce n'est que depuis peu qu'on donne à Paris le quatrième acte. Mais du temps de Duprez la toile tombait toujours après le grand air "Amis, secondez ma vengeance!"

La représentation de demain, dimanche, a lieu, comme nous l'avons dit, au bénéfice de mademoiselle Marie Hiury, qui tient avec beaucoup d'aisance et de naturel l'emploi des grandes coquettes. C'est une artiste intelligente et sympathique au public, et nous sommes convaincu qu'elle recevra l'accueil qu'elle mérite. Le spectacle se compose de *Latude, ou Trente Cinq Ans de Captivité*, grand drame en 5 actes et beaucoup de tableaux, et d'une chansonnette chantée par mademoiselle Amelie Hiury.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—20 mars.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	59 degrés
Midi	66 "
3 heures P. M.	69 "
6 heures P. M.	68 "

ACCUSATION DE PARJURE CONTRE WILLIAM BAKER.—L'affaire de parjure suscitée contre le gouverneur Baker n'est pas encore instruite qu'une autre affaire du même genre est suscitée contre son homonyme le commissaire des rues, devant J. B. Weller, commissaire des Etats Unis. Voici l'affidavit relatif audit William B.:

Etats Unis d'Amérique, District Oriental de la Louisiane, ville de la Nlle Orléans.—Qu'il soit connu que, le 20 mars 1868, a comparu personnellement devant moi, J. B. Weller, commissaire des Etats-Unis, dûment commissionné et assermenté pour le District de la Louisiane, H. K. Nixon, de la ville de la Nlle-Orléans et du District de la Louisiane, qui, dûment assermenté, dit qu'il est citoyen des Etats Unis, que William Baker, qui demeure dans la ville de la Nlle-Orléans et occupe l'office de commissaire des rues, a commis, le 11 avril 1867, le parjure volontaire et délibéré en prêtant un certain serment devant F. B. Vinot, députe-clerc de la Cour de Circuit des Etats-Unis, contrairement à l'acte du Congrès des Etats-Unis et contre leur paix et leur dignité; que le serment prêté par ledit Baker est comme suit:

"Moi, William Baker, je jure solennellement n'avoir jamais porté volontairement les armes contre les Etats Unis depuis que j'en suis citoyen; que je n'ai jamais volontairement donné aide, appui, conseil ou encouragement aux personnes engagées dans une hostilité armée contre eux; que je n'ai jamais cherché ni accepté, ni essayé d'exercer les fonctions d'aucune place sous aucune autorité ou prétendue autorité, en hostilité avec les Etats Unis; que je n'ai jamais prêté un appui volontaire à un prétendu gouvernement, autorité, pouvoir ou constitution hostile aux Etats Unis ou leur ennemi; et que je jure en outre que je soutiendrai, du mieux qu'il me sera possible, et défendrai, la constitution des Etats Unis contre tous ses ennemis domestiques ou étrangers; que je prends cette obligation librement, sans aucune réserve mentale ou intention d'éluder, et que j'acquitterai fidèlement des devoirs d'enregistreur des votants pour le Premier District de la ville de la Nlle Orléans, office auquel j'ai été nommé, et ce je vais entrer. Ainsi que Dieu me soit en aide.

WILLIAM BAKER

Assermenté devant moi, à la Nlle Orléans, le 11 avril 1867.

Signé: F. B. VINOT, député clerc de la Cour de Circuit des E. U.

Que ledit Baker en prêtant ledit serment, a commis le crime volontaire et délibéré de parjure, et qu'il a traîtreusement fait un faux serment, en ceci, savoir: Qu'avant de prêter ledit serment, et dans les mois d'avril, mars, février et janvier 1862, ledit Wm. Baker a été volontairement engagé à donner aide, appui et encouragement aux personnes engagées dans une hostilité armée contre les Etats Unis, en aidant et coopérant à la fabrication de capsules et de fusils, pour l'usage de et sous un contrat avec les rebelles alors en armes contre les Etats-Unis; que lesdites capsules et lesdits fusils furent fabriqués au coin des rues Lafayette et Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et que le dit William Baker, ayant ou prétendant avoir des connaissances chimiques pour la composition de combustibles, s'offrit volontairement et chercha à être employé dans la préparation des dits combustibles, et fut ainsi employé pendant plusieurs mois de l'année 1862 et que son nom a été inscrit sur le rôle des contracteurs possédant et dirigeant ces sortes d'établissements, que les dites capsules et les dits fusils furent dument fournis aux quartiers maîtres des soi-disant autorités confédérées et furent, à ce que croit le déposant, employés dans les forts des rebelles engagés en armes contre les Etats Unis; que le dit William Baker a été un des principaux fabricants et des plus effectifs de ces combustibles destructeurs, connaissant l'usage auquel ils devaient être appliqués et recevant sa paye pour de tels services.

Et le témoin déclare, en outre, que le dit Wm Baker a prêté traîtreusement un faux serment, et a commis le crime de parjure volontaire et délibéré en ceci, qu'avant de prêter le dit serment, dans les mois d'avril, mars et février 1862, le dit William Baker était volontairement engagé à donner aide, appui et encouragement aux personnes engagées dans une hostilité armée contre les E. U., en devenant un membre actif et en portant les armes et en remplissant un service militaire sous le commandement d'officiers des soi-disant autorités confédérées, à savoir: dans une compagnie organisée militairement sous le nom de Garde Anglaise; que que les membres d'une organisation militaire n'étaient pas seulement engagés à un service volontaire avec les rebelles armés, mais qu'ils contribuaient matériellement à l'aide et au soutien des armées des dits rebelles en leur fournissant des armes supérieures qui servirent dans la bataille sanguinaire et destructive de Shiloh vers le 6 avril 1862.

Que le dit William Baker représenta faussement à cette époque qu'il était sujet britannique, quand par un certificat de F. Lambert, enregistreur des votants de la ville de la Nouvelle-Orléans, ci-annexé, il était citoyen naturalisé des Etats-Unis, et le témoin dépose en outre, et montre que le dit Baker a juré volontairement et de propos délibéré faussement et a commis le crime de parjure en jurant et en prêtant serment devant Andrew Hero, notaire public à la Nouvelle-Orléans, qu'il était sujet britannique quand, au contraire, il était citoyen naturalisé des Etats-Unis; que le dit serment fut prêté et souscrit le 5 février 1865 et dûment présenté au consul britannique de cette ville et reconnu suffisante pour accorder au dit Baker le certificat de citoyen étranger, ce qui l'exemptait du tirage alors appliqué strictement et rigoureusement par les autorités des Etats-Unis.

C'est pourquoi le déposant soutient que dans les faits mentionnés, le dit William Baker a commis traîtreusement le crime de parjure contrairement au statut qui régit cette matière et il prie que le dit William Baker soit arrêté et traité suivant la loi.

Signé: H. K. NIXON.

AFFAIRE DU GOUVERNEUR BAKER.—James W. William déclare qu'il n'a rien connu de la composition du juri de police dans la section où étaient les obstructions. Ce témoin a vu le gouverneur Baker dans le voisinage en plusieurs occasions et il dit, comme son opinion personnelle, que le juge Baker qui en 1861 était connu par sa loyauté avait depuis le commencement de la guerre acquis la réputation d'un bon confédéré, et le témoin avait entendu que le juge avait été complimenté dans les journaux de la paroisse Ste-Marie pour l'appui qu'il avait rendu dans la pose des obstructions.

Le juge J. K. Belden, appelé et assermenté, dit que son opinion individuelle est que le juge Baker présida le comité qui plaça les obstructions sur le Têche. Il a vu des listes de souscription circuler dans le pays dans la période confédérée, mais le juge Baker n'avait rien à faire avec cela. La réputation générale du juge Baker était d'être loyal, mais subséquemment il fut rangé parmi les partisans de la cause confédérée, car il ne voit pas qu'il fût possible de vivre dans le voisinage en exprimant des sentiments hostiles à la Confédération. Il a connu plusieurs individus qui furent obligés de garder le silence. Un individu aurait pu être loué publiquement de services involontairement rendus, quand ces services étaient obligatoires.

Jonas C. White dit qu'il y eut des obstructions placées au pont de Corney sur le Têche et d'autres sur l'Achafalaya et les uns en firent honneur au juge Baker et les autres au colonel Sulowski.

Le témoin décrit et représente comme très faible l'unionisme de la paroisse, et quant aux planteurs laissant aller travailler leurs nègres aux obstructions, ils auraient voulu les arrêter, qu'on les eût pris malgré leur résistance.

Ajourné à mardi 9 heures.

LECTURE DE M. MULLALY.—M. John Mullaly, du *New York Metropolitan Record*, sur la demande du Comité exécutif démocrate, a répété hier soir son admirable lecture sur la situation du pays. Le Théâtre National était plein de fond en comble et l'audience, où l'on remarquait une grande proportion de dames, était dans le ravissement. L'hommage rendu au dévouement des femmes du Sud comme un digne pendant à la bravoure de leurs fils a été magnifique, et cette lecture comme la première a donné lieu d'un bout à l'autre aux marques les plus cordiales d'approbation.

VENTE DES MARCHÉS.—Le maire a signé l'ordonnance relative à la vente des étaux dans les divers marchés de la ville pour une période de 10 ans. L'adjudication commencera le 31 du courant à midi, au marché à la viande du Second District, et continuera de jour en jour jusqu'à ce que tous les marchés soient ainsi vendus en détail.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles appellations pour le procès d'impeachment.

Un ordre de Stanton non autorisé par le Président.

L'expédition anglaise dans l'Abyssinie.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 20.—Les nouvelles de l'expédition d'Abyssinie sont favorables. Napier était à 20 milles d'Antalo.

Des avis du Japon disent que les étrangers ont quitté Osaka. Un navire de guerre étranger a été attaqué par les Japonais qui ont tiré dessus.

Londres, 20—Les dates de l'Abyssinie du 3 disent que Napier est allé jusqu'au lac Aschangee. Kassal, prince de Tigre, fournit des provisions aux troupes anglaises.

Le Tycoon du Japon, ayant été vaincu en bataille, a fui vers Jeddo. Le Mi Kad promet d'observer les traités étrangers.

Lord Stanley a dit que le dogme de l'allégeance naturelle était absolue. Le gouvernement a fait des avances et est prêt à faire la moitié du chemin pour s'aboucher avec les Etats-Unis. Il y avait beaucoup de difficultés sur la voie; mais aucune n'était insurmontable. Il a approuvé la proposition d'une commission mixte.

Palmer espère que les citoyens expatriés n'auront pas la liberté de faire la guerre à leur mère patrie.

A la Chambre des communes, Gladstone a dit qu'il ferait la motion de prendre en considération la situation de l'église irlandaise, lundi. Foster a dit que le temps était venu de régler les droits des sujets britanniques naturalisés dans les pays étrangers. Une divergence d'opinion sur ce point, causa la guerre de 1812, et c'est le thème des Fenians pour brouiller l'Angleterre et l'Amérique. Il presse l'Angleterre d'abandonner son droit à l'allégeance, et recommande la formation d'une commission pour régler la difficulté. Sir Robert Collyer a appuyé Foster.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 20—Chambre. Une résolution suivant laquelle, pendant les séances de la cour d'impeachment, la Chambre assistera en comité général, a été adoptée.

Un bill pour établir une ligne de steamers pour malle, passagers et émigrants entre New York et un ou plusieurs ports européens a été référé au comité des postes.

L'amendement du Sénat au bill de taxe a été référé au comité des voies et moyens.

Le bill des allocations civiles a passé, y compris $19,000 pour les édifices publics à Cairo Illinois.

L'affaire du chemin de fer du Pacifique a été discutée. Il a été dit que, le vice président de l'une des compagnies a déclaré qu'un demi-million a été dépensé d'une manière secrète à Washington pour assurer l'adoption du bill en 1864.

Washburne dit qu'au taux actuel de progrès et de dépenses quand la route sera achevée, le trajet d'Omaha à San Francisco coûterait $400 et charrette de fret $5,000. La Chambre s'ajourne sans avoir rien décidé.

SÉNAT.—Des pétitions du Delaware, se plaignant de la privation des droits politiques, ont été présentées au comité judiciaire avec ordre de s'informer de la pureté des signatures.

Drake a présenté une nouvelle règle d'impeachment, sous laquelle pendant les séances de la Cour, Chase sera appelé "Mr le Président" et la Cour sera désignée comme "Sénat." Drake a remarqué que l'avocat du Président s'est toujours adressé avec soin à M. Chase en l'appelant "M le Chef de Justice" et au Sénat comme "Cour". Ils ont eu but distinct en cela, but qui se développera pendant le procès.

Johnson s'est opposé à la considération immédiate de cette résolution qui est ajournée.

Après une séance exécutive le Sénat se retira.

Washington, 20. Le comité judiciaire de la Chambre est occupé d'un bill qui déclare ratifié le 14e article.

Il y a un montant plus faible de greenbacks au Trésor qu'à aucune autre époque depuis la guerre.

Or, $100,000,000. Papier de circulation, greenbacks, $356,000,000; circulation fractionnelle, $30,000,000. Billets de banque nationale, $300,000,000.

Plein conseil de cabinet aujourd'hui, y compris Thomas.

Le Président a nommé E. H. Smith collecteur du revenu pour le 1er district de la Caroline du Sud, et Wm M. Daily receveur des deniers publics à la Nouvelle Orléans.

Le général Hancock et le colonel Mitchell sont arrivés.

A la Cour Suprême, l'Etat de Georgie vs Grant et d'autres. Sur motion du juge Black, autorisation est donnée pour sommer les autorités militaires de Géorgie. Quant à l'injonction préliminaire, la Cour la prise en délibération.

Le secrétaire Stanton a émis un ordre spécial relevant le général Duick de la place de gouverneur de l'Asile des soldats de ce district. Cela n'ayant pas été fait sur l'ordre du Président, est regardé comme un pas tout d'avance.

Le Sénat agit encore sur les nominations du Président. Une nomination faite aujourd'hui a été confirmée ce soir.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Jackson, Miss., 20—La convention aujourd'hui a adopté une résolution pour nommer un comité de cinq qui restera dans la capitale après l'ajournement de la convention pour surveiller les premières élections sous la nouvelle constitution.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 20.—La Convention a nommé un comité composé de l'auditeur d'Etat, du président et d'un membre de la Convention pour négocier un emprunt pour les frais de l'assemblée. L'emprunt sera de $90,000 environ. Il est tombé beaucoup de neige aujourd'hui.

Boston, 20. La Chambre a adopté le bill abolissant les constables d'Etat, nonobstant le veto du gouverneur.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 20 au soir—Sécurités sans changement.

Liverpool, 20 au soir—Coton plus facile bien que non sensiblement changé. Vendu 10,000 balles. Avis de Manchester, non favorables.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIÈRES.

Louisville, 20—La rivière a baissé d'un pied depuis hier soir. Temps couvert. Vent très fort. Thermomètre, 41.

Passe du Sud Ouest, 20, 6 h. P. M.—Pas d'arrivages.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 20—Coton lourd et en baisse. Vendu 2000 balles. Mid. 24 1/2 à 25. Farine solide. Gouvernements solides à la clôture. Anciens bons 110 1/4.

New York, 20—Argent très serré, mais beaucoup plus facile, par suite d'une résolution de l'Assistant Trésorier de soulager le marché par l'émission de 10,000,000 de certificats d'expédition. Prêts sur demande 7 0/0, avec plus d'offres. Escompte 7 1/2 à 8 0/0. Actions animées, mais plus faibles à la clôture. 5 20 de 62, 110 1/4, 10, 40, 101. 7 30, 106.

New-York, 20—Sterling 109 1/2. Or ferme à 138 1/2.

Mobile, 20—Vendu 300 balles de coton. Marché assez facile. Reçu 362 balles. Vendu dans la semaine 5650 balles. Reçu 3662. Stock 33,997.

Louisville, 20—Vendu, 210 boucauts de tabac aux pleins prix. Coton middling, 23 à 23 1/8. Farine inactive à $8 50.

Cincinnati, 20—Farine et blé sans changement. Porc, $24. Bacon, 11. Côtes, 13 1/4. Saindoux, 15 3/4. Beurre ferme à 48. Œufs, 23.

St-Louis, 20 - Tabac actif. Farine bien tenue. Superfine, $7 25. Porc, $24 25. Graisse, 15 1/4. Jambons, 17.

Temps clair et agréable.

Savannah, 20—Coton plat, sans changement notable. Vendu 321 balles. Reçu 4577.

Augusta, 20—Coton plat. Prix irréguliers. Vendu 125 balles. Reçu 340; mid. 23. Vendu dans la semaine 1955 balles. Reçu 2249.

Le juge E. Starnes, juriste distingué, membre autrefois de la cour suprême de la Géorgie, a été tué aujourd'hui par la décharge accidentelle d'un fusil dans les mains de son fils.

Charleston, 20—Coton plat et nominal. Vendu 100 balles; mid. 25. Reçu 498. Exporté pour le cabotage 1947.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Nashville, 20—Le col. J. W. Lawless, du 5e d'infanterie du Kentucky, a été mortellement blessé dans une rencontre.

La Havane, 19—Parti le Tappahannock pour la Nouvelle-Orléans.

Liverpool, 20—Coton calme, mais solide, Vendu pendant la semaine 79,000 balles. Exporté 14,000. Stock 371,000 dont 229,000 de provenance américaine.

Paris, 20—L'encaisse de la banque de France a augmenté de 18 millions de francs.

Washington, 20—McCulloch estime que les récentes lois de taxe feront descendre le revenu à $120,000,000 au-dessous de ce qu'il a été porté, et il craint que les douanes soient défavorablement affectées par la réduction des taxes.

Il tombe de la neige ici ce matin.

Liverpool, 20, P. M.—Coton calme mais solide. Stock sur mer 289,000, dont 160,000 de provenance américaine.

New York, 20—La *Tribune* propose une médaille d'or pour Moses Y. Beach, qui a défendu avec succès les droits sur la presse.

Une brillante aurore boréale a été observée ici hier soir.

Or 138 3/4. Argent actif à 7. Coton mid, 25.

LE CRIME AU MEXIQUE.

On lit dans le *Herald*:

La dernière atrocité commise par le bandit révolutionnaire, Léon Chavez, dans la plaine de Jalisco, est rapportée par une lettre de notre correspondant à Brownsville, en date du 29 février. Antérieurement, Chavez et sa bande avaient attaqué Tepatitlan, dont ils avaient emmené les marchands et les habitants les plus riches, enlevant en même temps des chevaux et plusieurs milliers de dollars. Plus tard, un assaut du même genre a été livré à la ville de Zapotlanejo, mais il n'a pas réussi, et les agresseurs se sont retirés dans la montagne. Peu après, ils sont redescendus dans la plaine, ont brûlé en partie les bâtiments de la plantation de Colimillo, tué le surveillant et dépouillé tous les habitants. De là, ils se sont dirigés sur Matatlan; mais, étant attendus par les citoyens armés, ils ont battu en retraite. Après une disparition de plusieurs jours, un grand nombre de ces malfaiteurs, le visage caché par un masque, sont arrivés inopinément au milieu d'un bal de nuit, dans les jardins San Pedro, et ont enlevé six jolies jeunes filles, toutes appartenant à de riches familles.

Le lendemain matin, une de ces infortunées victimes a été retrouvée dans le jardin San Pedro, presque nue, la tête rasée, la poitrine lacérée. Elle avait été violée et était devenue folle. Une lettre de Chavez, trouvée sur elle, disait que, si on ne lui envoyait pas à son camp dans les montagnes à l'ouest de Guadalajara, deux cent mille dollars en or, les autres cinq jeunes filles subiraient le même traitement. L'argent ayant été envoyé, sur une mule conduite par un seul domestique, Chavez et ses camarades, après avoir touché la rançon, soumirent les jeunes dames aux derniers outrages, après quoi ils les abandonnèrent aux soins du domestique.

Tel est le récit de notre correspondant. Il dépeint sous un bien beau jour la situation intérieure du Mexique. Quel espoir reste-t-il de mettre un terme aux désordres politiques et sociaux de ce malheureux pays, affligé d'une manie révolutionnaire chronique, à moins de recourir au moyen, proposé, dit-on, par les chefs de la Confédération du Nord, le protectorat des Etats Unis? Ce protectorat, étendu à tout le territoire mexicain, préparerait l'annexion ultérieure à la grande République, et assurerait le développement des immenses ressources naturelles de cette contrée.

Tout le monde civilisé se réjouirait d'un pareil résultat. La loi, en effet, ne protège personne au Mexique; il n'y a pas de pouvoir assez fort pour protéger efficacement la propriété et les industries pacifiques: les individus sont obligés de s'organiser entre eux pour leur défense mutuelle, et, sitôt organisés, ils en profitent pour se piller les uns les autres. Telle est la situation au Mexique, et le peuple américain, à l'époque de la chute de l'empire, a exercé son influence morale non en faveur de la liberté, mais au profit du désordre.

—M. de Maubreuil a commencé, dans l'*Eclair*, à faire des révélations sur son mariage.

Arrivé à ce point de sa vie, je crois n'est plus coupable, il est involontaire et inconscient; ce sont les vices d'une caste qui se meurt résumés dans un individu.

MON MARIAGE.

Désirant, avant de mourir, indemniser quelques personnes généreuses qui m'ont assisté dans mes grandes infortunes, et pouvoir mettre ordre à quelques affaires, je songeai, suivant en cela l'avis de personnes expérimentées à tirer parti du seul bien qui me restait, le beau titre auquel ma naissance m'a appelé à succéder. J'eus l'idée de chercher les ressources qui m'étaient nécessaires dans une adoption, ou mieux encore, dans la publication au profit de la France des mémoires historiques que l'on m'a tant et si souvent demandés, de tout ce que j'ai vu depuis soixante ans. C'est avec le désir d'améliorer ma position, et avec les intentions les plus droites, que j'ai fini par tomber victime du piège le plus odieux et le plus détestable qui se puisse imaginer.

(*Communiqué.*)

LA COMPAGNIE DE L'ABATTOIR.

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

S'il m'était possible de sympathiser avec ceux qui, je le crois, veulent s'engager en quoi que ce soit de contraire à l'intérêt d'une ville à laquelle je porte autant d'intérêt que Jefferson City, j'approuverais ce sentiment pour l'écrivain de la communication qui a paru dans votre populaire journal d'hier matin, bien que le dernier paragraphe semble indiquer qu'on cherche à s'affranchir d'une certaine dose de mépris, car le bon ton du paragraphe suivant fait réellement pitié.

"Toutes les grandes entreprises publiques formées au moyen d'une combinaison d'individus réunissant leurs capitaux pour atteindre plus promptement et sûrement l'objet en vue, sont en butte à la même opposition faite par les esprits étroits, les envieux, les gens qui n'ont aucune considération solide, citoyens au moins—Ces personnes peuvent préjudicier aux entreprises en trompant les esprits des hommes peu réfléchis ou superficiels."

Ce paragraphe me rappelle si bien une anecdote d'une cour criminelle de France que je ne puis m'empêcher de la rapporter ici.

Un certain individu avait été jugé et convaincu d'avoir brutalement assassiné son père et sa mère. Quand le juge lui demanda avant que la sentence de mort ne serait pas prononcée contre lui, il se leva et, les yeux remplis de larmes, pria la cour d'"être miséricordieuse envers un pauvre orphelin."

L'écrivain de ce misérable moyen de discussion et je continue.

L'infortuné correspondant admet que la franchise qui enlève aux bouchers et aux marchands de bestiaux leurs droits, fut obtenue en 1862 à cause de la bête Butler gouvernant tout dans cette localité, et il ne dit pas que le mode qui fut employé pour l'obtenir, il ne donne pas non plus les raisons pour lesquelles ces messieurs dont le nom est très populaire, MM Happ, Rocheran et Pachin, ont attendu si longtemps pour commencer les opérations sur ce plan précieux.

Etait ce parce que même Butler était connu pour avoir dit qu'il n'y avait rien d'honorable dans cette transaction, ou était-ce parce que d'autres affaires, ou les parties avaient la main pendant ces jours d'heureuses spéculations, ne quittaient toute leur attention?

Quand la guerre a été finie et quand le peuple était encore représenté dans le conseil de ville de Jefferson, avec quel zèle ces messieurs se sont disposés pour le bien public, n'ont ils pas tenu leur concession dans l'ombre! Peut être craignaient ils que voyant que rien n'avait été fait, le Conseil la rappelât! Mais aussitôt que le Conseil a été reconstruit par l'autorité militaire, que de bienfaits à leur disposition aux bouchers! donnez nous votre argent ou nous anéantirons vos affaires et vous ferons mourir de faim. Vous connaissez notre pouvoir et si vous ne voulez pas venir à composition vous le sentirez passer.

Mais ils sont allés trop vite en besogne. Le Président n'est pas encore déposé et le général Hancock ne nous est pas encore enlevé tout entier. Immédiatement après avoir exposé leur plan, ils l'ont senti vivement, de la leur jérémiade d'hier. Comme la cruauté ne ressemble-t-elle pas à la bassesse!

Je voudrais que le correspondant répondit aux questions suivantes. Quel terrain se propose-t-on d'acheter pour cette grande amélioration publique?

A combien le propriétaire a-t-il offert de vendre dans les derniers six mois?

Qu'est ce que la grande amélioration publique lui payera pour cela?

Est-ce que la différence entre ces deux prix n'est pas suffisante pour couvrir tout le montant du capital social que le dit propriétaire doit prendre dans la dite grande amélioration publique?

Et ce qui vient en dernier lieu mais qui n'en vaut pas moins, quel montant du capital social auront les coureurs industriels pour obtenir des bouchers qu'ils payent, de leurs poches, ce terrain et les bâtisses qu'on y élèvera?

Allons, mon ami l'industriel si bien avisé et si plein d'initiative, soyez franc et mettez cartes sur table. L'honnêteté est la meilleure des politiques. Vous pouvez, en disant la vérité, détruire les chances de cette entreprise pour le succès; mais alors il y aura un crime de moins pour troubler votre conscience quand vous réglerez vos comptes devant le Père Eternel.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 20 mars 1868.

Aujourd'hui, dernier jour de la semaine commerciale, le marché monétaire a manqué d'animation. Les capitaux sont abondants pour l'excellent papier. Les bons billets se font dans les rues, à 1 par mois et, de loin en loin, 1 1/4. Les billets hypothécaires de premier ordre sont à 12 et les autres à 13 et 15.

L'or a ouvert à 139 1/2 à 139 5/8 et a fermé au même taux. On a vendu $10,000, $15,000, $10,000 et $10,000 en plusieurs lots à 139 1/2, $10,000, $10,000, $15,000, $30,000 et, au Board de midi, $5,000 et $13,000 à 139 5/8; $10,000 à 139 5/8 et 139 3/4, $2,000, $3,000 et $25,000 à 139 3/4; $1,000 à 140. Hier soir (jeudi) $1,000 à 139 3/4, $1,000, deux sommes, option du vendeur, au même taux, et $2,000 à 140.—$24,000 de checks en or sur New York ont passé à 3/4 d'escompte.—Dans l'argent, $5,000, en demi piastres américaines, à 136, et $2,000 à 136 1/2. Au Board d'hier soir (jeudi soir) 1,200 piastres mexicaines à 1 3/4 de prime en or.

Le mouvement n'a été que modéré dans le change étranger. Les ventes de Sterling embrassent 2500 livres connaissement No 1 à 150 1/4, 3500 livres à 150 1/2; 3000 livres à 151, 10,000 livres de banque à 151 1/2, 151 5/8 et 151 3/4; 3000 livres dito à 151 1/2; 1500 livres de banquiers au même taux et 2000 livres dito à 108 en or. Dans le change sur France, 30,000 francs en commercial No 1 à 3 77 1/2; 350,000 fr. (30,000, 50,000 et 270,000) à 3 76 1/4; 75,000 à 3 75 et 55,000 à 5 25 en or. Le sterling peut être coté à 150 à 151 le No 1 et 151 1/2 à 152 le change de banque; le change sur France à 3 77 1/2 à 3 75 le premier et 3 72 1/2 le second.

Par suite du peu de change américain, les cours ont haussé, mais la demande a été fort limitée. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 de prime contre le pair hier. Les ventes de commercial: $30,000 sur New-York à vue à 1/4 d'escompte, $15,000 à 1/8, $5000 de banquiers à 1/16 et $10,000 au pair; $100,000 achetées par une banque, d'autres banques, au pair.

Une vente de 215 actions de la banque de la Nlle-Orléans s'est faite à $29 25. Hier soir (jeudi soir) au Board, 100 à $29.

Nous renvoyons le lecteur à la partie anglaise pour les prix des différentes actions.

Conformément à un ordre militaire, le Trésorier de l'Etat, en présence de l'Auditeur et d'autres personnes, a brûlé, dans la fournaise des Gas Works, $350,000 en billets de l'Etat. Cette somme ajoutée aux $270,000 détruites le 12 août et aux $780,000 détruites le 10 avril, forme un total de $1,400,000. Le shérif ayant $50,000, il ne reste que $550,000 en circulation et que le paiement des taxes doit bientôt absorber. Il s'est fait, aujourd'hui, des ventes à 37 1/2 d'escompte.

Les ventes de billets de ville sont: $2,000 en petits à 21 d'escompte, $2,000 à 21 5/8. Au Board de midi, $1,000 à 22 1/4 et $1,500 (500, 2,000 et 2,000) à 23. Hier soir (jeudi soir), au Board, $3,000 en gros à 21 1/2, $9,000 (1,000, 1,000, 2,000 et 5,000) en petits à 21 1/2, $4,000 (500, 1,500 et 2,000) à 21 3/4. Les billets de la banque de la Louisiane sont nominaux à 30 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 20 mars 1868.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2000 balles qui ont changé de mains moyennant des prix plus forts. Nous cotons actuellement l'ordinary à 21 à 22 c, le good ordinary 23 à 23 1/4, low middling 24 à —, middling 24 1/4 à — et strict middling à 25 à —. Vu la faiblesse des envois qui nous en arrivent et en outre, à cause de l'exiguïté du stock à vendre, les facteurs ont haussé leurs taux de 1/4 à 1/2 ct; mais, comme les prix demandés sont au dessus des limites fixées par les ordres jusqu'ici pendante, la demande a été limitée et les opérations se sont bornées au chiffre noté plus haut. Les cotes données sont basées sur les affaires de la journée, mais ces chiffres sont de beaucoup trop au dessus des vues des acheteurs pour avoir pu permettre un mouvement d'acquérir de l'activité. Il s'est vendu du strict low middling à 21 1/4 c. A défaut de concurrence, les quelques acheteurs qui se trouvaient sur le marché ont eu l'avantage d'obtenir les styles dont ils avaient spécialement besoin.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	1481	
" précédemment	577279	
		578760
		594016
Expédié aujourd'hui	6915	
" précédemment	492825	499740
Stock en mains		94276

Les expéditions de coton, aujourd'hui, ont eu lieu pour Liverpool exclusivement.

SUCRE ET MÉLASSE—Louisiane—Il est arrivé ce matin 20 boucauts de sucre, 110 barils et 36 barils de mélasse. La demande est bornée au commerce local, et ne se fait que pour le placement. Presque tous les envois qui se trouvaient au débarcadère—y compris quelques lots qui nous étaient restés—se sont vendus à 15 à 15 1/4 c la livre de sucre prime, 16 c pour le [illegible] clarifié, 17 c pour le blanc, et 11 c pour les seconds. Le bon commun est coté 12 7/8 c et le fully fair 11 1/2 c la livre.

Dans la mélasse, les envois se sont vendus à 65 c le gallon de bello non recuite, 63, 67 1/2 et 70 cts la mélasse de plantation, recuite. La mélasse recuite, provenant des raffineries de la ville commande 65 à 85 cts, le golden syrup $1 à $1 10 le gallon. Le sucre en pain et le sucre pulvérisé commandent 18 à 18 1/2 c la livre.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Le steamer Pauline Carroll, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE.—Les envois arrivés hier sur le Pauline Carroll, nous ont fourni quelques assortiments de double extra et de grades au dessous, quantité dont le marché était dépourvu. La demande pour le commerce et pour l'exportation est bonne, le stock en mains est faible et les prix sont décidément plus fermes qu'ils ne l'étaient hier, bien que l'on dise que de nouveaux renforts sont à la veille de nous arriver. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1300 barils, dont 800 d'extra à des conditions privées, 100 de superfine à $10, 100 do à $10 20, 100 do à $10 25, 100 à $10 30, 100 de double extra à $10 87 1/2, 100 do à $10 62 1/2, 100 de triple extra à $12 75, 200 d'extra de choix à $14 50, 100 do à $15, 100 de superfine à $10, 100 do à $10 25, 10 et 200 de double extra à $10 75 et 100 d'extra de choix à $14 75 le baril.

MAÏS.—Le marché a été stable et ferme et le stock au débarcadère d'une force modérée. Ventes, aujourd'hui, de 3500 sacs, dont 1000 de blanc à 98 c, 100, 150, 300 et 1500 do à $1 le boisseau.

AVOINE.—Le marché a été ferme, aujourd'hui et les ventes ont embrassé 465 sacs dont 305 à 77 à 78 c et 100 à 78 c le boisseau.

SON.—300—300 sacs de son se sont vendus aujourd'hui à $1 70 c les cent livres. Les ventes n'ont eu lieu durant la semaine, que par placements, et moyennant les prix ci dessus.

FOIN.—Le marché au foin est ferme et les prix ont une tendance à la hausse. Ventes, aujourd'hui, de quelques petits lots de prime de l'Ohio à $18 50 et de 160 balles de choix à $21 le tonneau, montrant ainsi une hausse cotable durant la semaine.

SAINDOUX.—Le stock en mains étant faible et la demande de l'article étant bonne, il s'est opéré une hausse de prix de 1/4 à 1/2 c la livre. Les ventes ont embrassé 291 tierçons dont 100 à 21 et 70 tierçons de prime à 15 7/8 c, 100 de choix à 16 c, 150 barillets dont 150 de prime à 17 1/4, 100 et 200 à 16 1/2 c la livre. L'article en tierçons est tenu à 16 1/4, en barillets 17 c.

PORC.—Des avis venus de l'Ouest ont donné ici, de l'activité à la demande tout en opérant une hausse de prix de 50 c à $1 le baril. Ventes aujourd'hui, de 1100 barils de mess, dont 100 de 100 à $25, 50 do à $25 50, 25, 50, 50 et 100 à $25 75, 100 à $26 et 100 à $25 d'autres lots moindres à $26 le baril. Plus tard, les détenteurs ont fait une reprise et le porc de mess commande $26 20 de leur marchandise.

BACON. Sous une certaine influence exercée par les avis venus de l'Ouest, la demande a acquis de l'activité, et les prix des épaules et des plats cotés ont haussé depuis hier de 1 à 1 1/4 c la livre. Il s'est vendu aujourd'hui 10, 20, 20, 10 et 15 barriques d'épaules à 12 c, 10 barriques de côtes clear ribbed à 15 c, 12 barriques de côtes désossées à 15 1/4 c et 20 tierçons de jambons enduits de sucre à 17 1/4 c la livre. Le jambon de choix commande 18 1/2 à 19 1/2 cts.

VIANDE SALÉE A SEC.—Le marché n'est guère pourvu de l'article. Les épaules se vendent 11 1/4 c, les côtes clear ribbed 13 c et les côtes désossées 11 à 11 1/2 c la livre.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent $4 à $5 25 le baril, les oignons commandent $2, le baril et les pommes s'écoulent à $4 à $6 le baril.

ŒUFS. Les œufs en caisses se vendent au débarcadère 18 à 20 cts la douzaine et en baril 19 1/2 à $18.

VOLAILLE. Les poules se vendent au débarcadère, en lots à $9 50 à $10 la douzaine, les oies $10 à $11, les dindes $7 à $10.

FARINE DE MAÏS. Hier, un lot de 150 barils de l'article s'est vendu au débarcadère à Nous cotons $4 75 c le baril.

FRUITS VERTS.—Environ 2000 caisses de Limons de Messine et 8000 caisses d'oranges du même pays ont changé de mains en lots, au débarcadère à $4 la caisse.

BEURRE. Le beurre de choix, de l'Ouest est assez rare et en demande. Les ventes de Goshen sont restreintes par la hausse des prix—Nous cotons 30 à 40 c la livre de beurre moyen de l'Ouest, 40 à 45 c la qualité de choix et le Goshen à 50 c.

FROMAGE. Le Western Reserve et le factory sont en demande, mais les autres qualités sont négligées.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 mars 1868.

Arrivé, dans la semaine: 1005 bœufs du Texas, 834 veaux et veaux d'un an, 21 cochons, 55 moutons et 10 vaches à lait.

Vendu: 1785 bœufs du Texas, 524 veaux et veaux d'un an, 444 cochons, 415 moutons et 30 vaches à lait.

A vendre: 212 bœufs du Texas, 17 veaux et veaux d'un an, 377 cochons et 20 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest	1ère qualité par liv. net	12 à — 15	
do	do	2me qualité, par tête	45 à — 65
Bœufs du Texas	1re qualité par tête	50 à — 60
do	do	2me quan. té, par tête	35 à — 45
do	do	3me qualité, par tête	25 à — 30
Cochons	par liv. et	— 10 à — 11	
Moutons	1e qualité par tête	4 00 à 5 00	
do	2me do do	2 50 à 3 00	
do	3me do do	1 50 à 2 00	
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à —		
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00		
do	de 2e qualité, par tête	50 — à 65 00	
Veaux d'un an, par tête	10 00 à 12 00		
Veaux de lait par tête	10 — à 14 00		
Chèvres par tête	1 50 à 4 00		

MM les Editeurs de "l'Abeille."

☞ Le Parti de l'Union m'a porté candidat à la place d'Auditeur de l'Etat à mon insu et sans mon consentement.

21 mars—2f H. PERALTA.

Décédée, le 20 mars, à 5 heures du matin, à l'âge de 33 ans et 9 mois, ADÈLE MARTI, épouse de Théodore Hubert. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue du Camp, entre Julie et St. Joseph. De la part de son mari.

SERVICE FUNÈBRE.

Il sera célébré samedi, le 21 du courant, à 8 heures du matin, à la cathédrale St Louis, un service funèbre, pour le repos de l'âme de dame AUGUSTINE LESGURA, veuve de Joseph Aucoin. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation. De la part de la famille.

AVIS MAÇONNIQUE.
Grand Consistoire de la Louisiane.
32me degré—Rite Ecossais A. et A.
Une réunion de ce grand Grand Consistoire aura lieu, dans la salle de la Grande Loge, SAMEDI, 21 mars, à 6 heures et demie du soir. L'exactitude est requise.
Par ordre du DAVID TODD, 33e Gr. Com. en chef. EMMET D CRAIG. 33e Gr. Enreg.
20 mars—2

Murphy's Post Office, (VIS-A-VIS.)
Vient d'être ouvert, Vieille-Levée, vis-à-vis la Douane et la Poste.
VINS et LIQUEURS de choix; BOISSONS FAVORITES—Superbe LUNCH tous les jours.
20 mars—1m W. E. MURPHY, Propriétaire.

INSTITUT IRVINGTON, A IRVINGTON (New-York.)
CETTE pension (française et anglaise) de jeunes garçons, établie d'abord à Baltimore (Md) vient d'être transportée à IRVINGTON, New-York. Cette ville située sur la rivière Hudson, à vingt-trois milles de la ville de New York, et ancienne résidence de Washington Irving, est citée pour sa salubrité et sa beauté.
Les cours d'études embrasse toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires, s'adresser à A. BOURSAUD, principal.
Références: Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 150. 20mars—2m,3fps

CHOCOLAT. P. GISCLON, Rue Royale, No 119, entre St-Louis et Toulouse. GRANDE MANUFACTURE DE CHOCOLAT.
Les soins minutieux que cette fabrique prend pour la perfection de ses produits, et la modicité de ses prix la recommandent généralement au commerce. 20mars—3

$10 de récompense.
Il a été perdu hier, entre 6 et 7 heures du matin, un portefeuille noir, contenant 10 pts en billets de la Trésor des Etats Unis et $35 en billets de ville. Le porteur a dû être perdu rue Vieille-Levée, à partir de la rue Jefferson jusqu'au marché français. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au propriétaire, M. Levy Heldenstein, au No 137 rue Vieille-Levée entre les rues Jefferson et St. Pierre, où elle recevra la susdite récompense. 20 mars—3t

Demande de Pension.
UNE Dame et un Monsieur désirent prendre pension dans une famille qui ne parle que le Français. S'adresser au Lock Box 718, directement à la maison et faire savoir les conditions. 20 mars—3t

Banque de la Louisiane.
Nlle Orléans, 11 mars 1868.
POUR s'assurer si les créanciers de la Banque de la Louisiane accepteront la proposition que les actionnaires leur ont faite dans une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de la Banque, le 14 mars 1868—
Avis est donné que des livres de souscription seront ouverts, pendant trente jours, au local de la Banque de la Louisiane, afin de recevoir les souscriptions pour le capital d'une nouvelle corporation qui s'est formée conformément aux lois de l'Etat, dans le but de faire les opérations de banque et qui s'est organisée, a été formée et conduite au rapport imprimé présenté à la dite réunion, aux actionnaires de la Banque de la Louisiane.
On peut se procurer des exemplaires du rapport au local de la banque.
MM. A. Lanfear, J. F. Gaines, J. B. Lepêtre, S. W. Laville cuvre, John Pemberton.
Ont été nommés membres du comité chargé de recevoir des souscriptions conformément au susdit avis. 19 mars—30j J. F. IRVINE, caissier.

Avis.
ON demande une demoiselle de 15 à 18 ans, parlant l'anglais et le français ayant quelque connaissance du dessin et peinture. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser No 117 rue Royale, au premier. 19 mars—2

BERRY & HART.
L. O. BERRY PETER HART.
Marchands, en gros et en détail, — De —
GROCERIES, COMESTIBLES, provisions de famille et de fonds, Rue du Camp, No 71, Nlle Orléans.
Ils remplissent sans délai les ordres de la campagne.
N. B. Ils livrent les marchandises dans toutes les parties de la ville, sans frais de charroi. 19 mars—1m

AVIS
Nlle Orléans, 16 mars 1868.
J'ANNONCE à mes amis et au public que j'ai vendu ma grocerie (No 71 de la rue du Camp) à MM Berry & Hart, qui ont en comment l'ouverture et avec qui je me recommande et j'espère qu'ils auront la même patronage qu'ils ont accordé à — L. VALLÉE.

Pour Bordeaux.
Le fin marcheur et de premier classe, brick américain E. H. KENEDY capitaine Sellman ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour son complément de fret et le passage, s'adresser à GOLDENBOW & KELLEY 17 mars—7t 137, rue Gravier.

Chemin de Fer d'Orléans.
Bureau, No 15, rue Dauphine.
CONFORMÉMENT à un vote de la Charte de la Compagnie qui autorise la Compagnie à percevoir un versement de $4 (quatre piastres) par action, payable au Bureau de la compagnie, le 20 du courant. Par ordre de la direction, JULES BENIT. 18 mars—4t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 101, rue du Canal.
Nlle Orléans, 16 mars 1868.
AVIS est donné que les actionnaires de cette Compagnie se réuniront lundi prochain, à midi, pour l'élection de directeurs. PAUL FOURCHY, Secrétaire.

Avis.
Nlle Orléans, 17 mars 1868.
AYANT acheté, de l'inventeur, G. W. Hollister, le droit exclusif de vendre de l'"Huile Anchor" dans l'Etat de la Louisiane, je préviens toutes les personnes qui en vendent ou achètent, sans licence de moi, qu'elles seront poursuivies. F. A. WENTZEL, Rue Royale No 209. 18 mars—1m Seul Agent en Louisiane.

A Vendre,
GROCERIES. Une GROCERIE située au coin de deux rues passagères de la ville et se trouvant à proximité de marchés. Pour les conditions, s'adresser à la grocerie No 41, rue Ste Anne [illegible]. 17 mars—1t

Dr. E. DE BLANC, OFFICE No. 15 RUE DAUPHINE Entre Canal et Douane.
Consultations, de 1 à 3 heures P. M.
Résidence 294 rue Galvez, entre Hôpital et Quartier. 17 mars—1m

SLOCOMB, BALDWIN & CO., QUINCAILLERIE, Rue du Canal No 74, et rue de la Commune No 95, Nouvelle-Orléans. Etablie en 1822.

SLOCOMB, BALDWIN & CO., Rue du Canal No 74, et rue de la Commune No 95, Nouvelle-Orléans. IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE QUINCAILLERIE.
Agents pour la vente des célèbres charrues Weymouth de Baldwin Blakale.
Charrues de champs de sucre, &c.
Nous appelons particulièrement l'attention des marchands en gros sur nos grandes importations récentes de COUTELLERIE ET DE FUSILS.
SLOCOMB, BALDWIN & CO., Rue du Canal No 74, 15 mars—1m et rue de la Commune No 95.

RAMIE RAMIE.
M. A. FERY ayant nommé agent pour la vente de RACINES DE RAMIE et à recevoir ses bulletins, dans la paroisse St Jacques, où elle au plus bas prix du marché et en quantité au gré des acheteurs.
S'adresser à MM BOULIGNY & ESCLAPON, Négociants commissionnaires, rue Baronne, No 43. D. M. ENSWORTH, Marchand de graines de jardinage, de Landreth, en gros. Rue Gravier, No 113. 6 mars—1m Nlle Orléans.

Banque City National de la Nlle Orléans.
NLLE ORLEANS, 25 février, 1868.
LE 24 du courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, les personnes dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année: C. T. Buddecke, Louis S. Roeder, Fred. Delbondio, Wm. Edwards, Edward Conery, Henry Abraham, Jno Marks, Frank Roder, Hern. Rapp.
Et, aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. C. T. Buddecke a été élu Président de la banque.
26 fév—1m JULES CASSARD, Caissier.

Avis.
Bureau du Chemin de fer d'Orléans.
DES Propositions cachetées seront reçues au Bureau de la Compagnie jusqu'au mardi, 24 courant, à midi pour la construction des écuries, dépôt, atelier de travail, etc., à l'usage de la Compagnie, conformément au plan et cahier des charges fait par L. H. Pilié, ingénieur de la Compagnie.
Des propositions séparées seront également reçues au bureau pour l'œuvre à fait séparément, comme suit: Savoir 1o. la maçonnerie, 2o la charpente et la peinture 3o. La fourniture de colonnes en fer 4o. Les couvertures en ardoises, 5o. Les gouttières, 6o. Le fer blanc, 7o. Les cuves, 7o. Le nivellement et le remblai du terrain.
La Direction se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les susdites propositions en partie ou en totalité. Par ordre de la Direction. 13 mars—au 10 JULES BENIT, Secrétaire.

Vins d'Espagne exclusivement.
EN MAGASIN, D'IMPORTATIONS RÉCENTES 60 quarts de pipe, vin catalan de table "St-Vicente"—30 Barillets—vins de dessert des marques suivantes: Macabeo, Garnacha, Rancio, Sherry et Porto. 125 Barillets olives espagnoles. A vendre par M. PESANT, agent, 28 fév—1m No. 5 Carondelet.

Chevaliers de Pythias.
LA LOGE IVANHOE NO 1.
VOUS êtes requis de vous réunir à votre Château, samedi le 21 courant, à 7 heures P. M. Affaire importante de requérant votre assistance. VON STOLZENBERG Secrétaire. 21 mars—1t

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
La Resp∴ L∴ St André, No 6, sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ pour l'Etat de la Louisiane se réunira le mardi, 24 mars, à 7 heures précises, à l'installation de plusieurs Prof∴ au 1er degré de la Maç∴ Ecossaise.
Tous les Maçons réguliers de cet Orient sont invités à assister à la cérémonie.
Par Mandement du V∴ E. MARC. J. BURON 18ème, secrétaire. 21 mars—1

AVIS.
M. JOS LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBÉ & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesures et dans le plus bref délai, tous les vêtements qui lui seront commandés. Il conserve toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains; un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, chemises par faire mine, à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.
JOS LEBLANC, 215 rue Vieille Levée, 21 mars—1m Entre Ursulines et St. Philippe.

Jules Lambert Jr.,
DONNE des leçons de français et d'anglais à domicile et à celui de l'éducation des jeunes enfants.—Leçons du soir.—S'adresser chez le Dr. Lambert, 115 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. 21 mars.

Perdu ou volé
A la soussignée, vers le 13 mars 1868, un BILLET pour la somme de $65, daté du 16 ou 17 février 1868, portant la signature de George Seibel et fait payable sur demande à l'ordre de la soussignée. Le public est prévenu de ne pas le négocier, attendu que le paiement en a été arrêté.
21 mars—3t ELIDA DIMERT.

Billets de ville pris au pair.
Etant sur le point de partir pour France, Mme Conrad Bregenzer, 192, rue Royale, offre de vendre tout son stock de PIANOS; payables en billets de ville. 21mars—6t

Chien perdu.
Perdu dans l'après midi du 16 courant, un chien noir très museau blanc. Ce chien suivant un des chars de la rue Dauphine. La personne qui le ramènera à M. Wm Seymour, rue Apollon, entre les rues Euterpe et Polymnie, recevra une récompense convenable. 21 mars—1

A VENDRE.
GROCERIES. Pour cause de départ, la belle GROCERIE située à l'encoignure des rues Sainte-Anne et Marais, No 255. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. On cédera avec la grocerie, le bail qui est très avantageux. 21 mars—12t

Compagnie pour l'Abattage des Bestiaux, la Fabrication et l'Entrepôt de Produits Chimiques.
CAPITAL....$ 00,000. ACTIONS....$50 00 chaque.
CETTE COMPAGNIE est maintenant organisée, et se prévaut des privilèges accordés par l'ordonnance No 406, de la ville de Jefferson à MM Rocheran, Happ et Pachin, ainsi qu'à ceux qui joindront la susdite Compagnie. Par cette ordonnance, il est décrété que tous les animaux abattus dans la ville de Jefferson doivent être abattus dans l'Abattoir de la Compagnie, pour un terme de 25 ans. Le tarif adopté est à peu près la moitié du prix actuel, c'est-à-dire $1 pour chaque bœuf et ses débris, la langue, le suif, la langue, la tête et la cervelle. Le tarif pour un veau est de 40 cents et pour un cochon 50 cents et pour un mouton 30 cents et les débris. Les dépenses actuelles sont:

50 petits abattoirs, $5	$75100 par jour.
Un grand abattoir	250 00
Economisant journellement	500 10
Economisant annuellement dans les dépenses	15000 00
Economisant annuellement dans les dépenses	180000 00

Les débris actuellement, produisent moins de $60 par jour, tandis que cette compagnie peut tous les utiliser et réaliser ainsi chaque jour une somme de $300 sur les débris qu'on jette dans le fleuve et qui font un tort considérable à la santé de la ville. Ce qui est un bénéfice net de $100 par jour, sans compter l'utilité qu'il y a de supprimer cinquante Petits Abattoirs qui sont une incommodité réelle pour l'opinion générale des propriétaires, en exceptant seulement ceux directement intéressés.
Quant aux personnes qui ont fait l'objection que cette entreprise était un grand monopole, nous répondrons à ceci que nous n'offrons pas d'avantages aux bouchers et aux Propriétaires de la ville de Jefferson. S'ils ne veulent pas prendre d'action ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes car l'entreprise est ouverte et leur part des profits est assurée par la loi.
Le meilleur argument en faveur du succès qui doit avenir entre autres est que si cet Abattoir—qui met fin à toutes les incommodités qui existent—n'est pas aussi utile que les abattoirs qui viennent d'être supprimés dans les limites de la ville, ce qui a assuré une grande partie aux propriétaires de la ville de Jefferson. Si on en prenant les actions en vue de la Compagnie, vous en retirerez les avantages suivants: 1o. Vous économisez la moitié des dépenses actuelles. 2o. Vous partagerez des bénéfices en prix actuellement pour chaque animal. 3o. Vous augmenterez de cinquante pour cent la valeur des propriétés situées dans le voisinage de toutes les tueries et abattoirs et enfin vous évitez les maladies qui ont souvent en suite de la législature, une nouvelle loi qui vous imposera, avec plus de peine, le dixième des frais.
Un Comité composé de MM. I. N. Maynard, A. Dejean et Paul Lacroix est chargé d'aller voir toutes les propriétaires et les actionnaires, sur l'acceptation de l'ouverture et la Convention. Dix pour cent seront payés au souscripteur et les autres mil ou dollar quand l'édifice sera en construction.
Les personnes souscrites après comme le rapport temporairement au Comité d'Administration ou ci-après les paiements qui ont été faits sur leur compte. Les assemblées sont tenues au Commercial Bulletin de la ville de la Nlle Orléans d'un rapport sur le profits.
J. M. WEYMOUTH Président. PAUL LACROIX, Directeur et Trésorier. I. N. MAYNARD, Notaire et Secrétaire.
Formant un Comité d'Administration Temporaire. Les livres de souscription sont ouverts chez Mr I. N. MAYNARD, No 18 Passage Commercial et chez Mr PAUL LACROIX, au Stock Landing. Les souscripteurs peuvent s'adresser aux bouchers en général, ainsi que les porteurs des actions pour plus de capitaux. 15 mar—6f

La Malle des Etats-Unis
ENTRE
La Nlle-Orléans et New-York.
ET TOUTES LES VILLES DE L'EST.
Sera transportée, par ordre, sur le GREAT MIDDLE ROUTE (Grande voie du Centre), via HUMBOLDT et LOUISVILLE,
A cause de sa rapidité et les facilités plus grandes offertes par cette ligne.
La Compagnie du Chemin de Fer de Louisville et de Nashville a conclu des arrangements avec les autres compagnies, c'est la seule ligne qui a deux convois tous les jours de Memphis à l'Est.
A Louisville il y a quatre convois quotidiens pour les points de l'Est.
Les bagages par la voie de Humboldt peuvent servir pour la voie de Nashville à l'option des passagers.
Pour les détails et pour les billets s'adresser au Bureau, au coin des rues Camp et Commune, au dépôt du chemin de fer de Jackson.
1er mars—1m A. W. ROUNTREE, Agent général au Sud.

Cow Peas, Cow Peas.
210 SACS COW PEAS de la Caroline, reçus directement de Columbus (Géorgie) par le Sud et par chemin de fer de Jackson. A vendre par J. C. MURPHY & Co. 15 mars—6t Rue Poydras, No 34

T. B. MOORE,
Poseur d'installations de gaz et plombier,
81......RUE BARONNE......81
ANNONCE au public qu'il vient de se mettre pour son compte et il se trouve à prix réduits. Il prend à forfait les ouvrages de gaz et de plomberie dans les hôtels, les établissements, les fontaines et à la ville, pour les installations de bains et d'aisance des robes le fer. 24fev—1m

Dissolution.
DUN commun accord, la société connue sous le nom de Volain & Drouet est dissoute à partir du 1er courant. EDOUARD DROUET liquidera les affaires de la société. A. D. VOLAIN, EDW. DROUET.
Edouard Drouet continuera les affaires de commerce à son propre compte. 7mars—1m EDW DROUET.

Ufficio Consolare d'Italia.
Le ineritano tutte le persone interessate in Italia, e nella città di Nuova Orleans che aveva a lavoro alla Cancelleria Consolare di San Marco, la ultima è prescritta per le quote di uso generale — e pasport di rigoroso di cinque giorni.
Il sottoscritto richiama i suoi amministrati ed all'osservazione di questa disposizione del vigente Codice Civile, che ha per oggetto di assicurare la regolare tenuta dei Registri dello stato civile nel regno e di guarentire gl' importanti interessi che ne dipendono.
Nuova Orleans, 8 marzo 1868. F. SANMINIATELLI.

AVIS.
LES créanciers de la succession de BAZILE DÉDÉ Fils sont notifiés d'avoir à se présenter à l'étude de notaire pour la liquidation de la succession d'après avoir de testament. Les intéressés, de la Bourse No 11, et de faire connaître le montant de leurs réclamations et les pièces justificatives. 1mars—11,18,24

A vendre.
GROCERIES. La nouvelle grocerie située au coin des rues Ste Anne et Miro, avec un stock de marchandises. Les détails et la bâtisse et un bail de longue durée. S'adresser à F. REICHMANN, 7mars—1m au coin des rues Ste Anne et Miro.

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux de chevreuil, la cire, le suif et les articles à tanner. Rue du Commerce, 62 (4). 15janv—3m N. Orléans

A LOUER.
ECURIE, REMISE et GRANDE COUR propres pour chevaux, voitures, avec chambres, près de Nationale et Bourbon, 204, entre Dumaine et St Philippe.
J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de selles, harnais, selles, brides et têtières de chasse, par le steamship Panthéon, venant du Havre. Rue Bourbon 204 entre Dumaine et St Philippe. 28 fev—3m

A LOUER.
La grande maison en briques, ayant huit (8) belles chambres et à transhuit No 226 de la rue Royale. Un bon locataire peut l'avoir à un prix modéré. S'adresser à l'un des membres de Mr Dangier, rue Royale, No 233, coin St Philippe, ou au No 65 de la rue du Canal. 1mars—☞

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13,......Rue de Chartres,......13.

AGENCE GENERALE

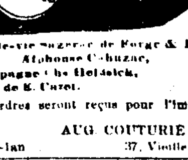

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils,
Do Alphonse Cabuzac,
Champagne Chs Heidsieck,
Porto de E. Carel.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 37, Vieille Levée.

J. Hernandez,
COURTIER,
11............rue Carondelet............11
A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats etc.

WASHINGTON EXCHANGE.
RUE ST-CHARLES, No 19.
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.
5 fév—1an

HARENGS DE HOLLANDE,
Reçus directement par le navire ISLAND HOME
SAVON DE A. BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.
A vendre par S. HESSE, No 8 rue Tchoupitoulas.

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
Avances faites sur consignations. 23 jan—1an

R. O. BARROW,
AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES — ET — Agence Générale. Bureau.
15..........Rue Carondelet..........15
SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement des loyers, &c.

BUSH & GOODE, Avocats,
LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle Orléans. Ils exercent leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, St-Martin et plaident à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui ont des réclamations dans les susdites paroisses n'ont qu'à s'adresser au bureau au No 92 de la rue du Camp. 9 janv—3m

MALADIES DES YEUX.
LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 140 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—6m—11

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196......RUE DU CANAL......11
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—☞

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste, a transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exécute toutes les branches de sa profession d'après les dernières perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt années. Les Orléans sont une garantie et ses soins font besoin d'en parler. Il extrait les dents parfaitement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—6m

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, à côté de la maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24mars—☞

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 20 MARS —No 133.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
29	60	12	68	52	46	21	48	1	59	50	58			

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les tirages ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "Gem at Office," No 15 C ommercial Place, où l'on peut les voir.
Le magasin où les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12mars—1m

GRAINES DE JARDINAGE
Graines de jardinage de Landreth—Récolte de 1867—H Hafner a maintenant un choix complet de graines de légume d'hiver et de printemps; et le reçu de l'établissement de D. Landreth & Son, à Philadelphie.
Un beau lot d'oignons.
Un choix de graines de fleurs.
Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers.
H. HAFNER, Rue St-Charles, No 105, 24déc—3m En face du Théâtre St-Charles

Wm. B. MORRIS & Co,
AGENCE D'ASSURANCE.
57..........Carondelet..........57
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif..........$4 650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN
Actif..........$1,450,000.
Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
19 sept—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pélican,
Rue du Camp, No 28, Nouvelle-Orléans.
LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont pris aux taux du tarif.
CHAS ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.
A une réunion de la direction qui a eu lieu le 17 décembre 1867 M. CHAS. ROMAN a été élu président et M. TARLETON, secrétaire.
Directeurs:
Chas. Roman, Wm. A. Shropshire, E. L. Millaudon, F. A. Peterson, T. Bailly Blanchard, S. N. Moody, Thos C. Payes, F. Glquel, Domingo Fatjo, Saml. W. Todd, Arthur Forstall
—INSPECTEUR MARITIME—
R. L. Robertson jr

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867 $321,590 00
Pertes, taxes dépenses, réassurances, &c. payées dans la même période 217 740 78
Actif le 31 décembre 1867 878,724 02
Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de prime, contre les risques de mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.
ALFRED MOULTON, Président. WM M PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.
—Directeurs—
I. M. Allen, J. H. Luftwegen, F. K. Converse, A. Mondon, Wm Chambers, A. H. May, R. P. Étnill, John F. Moore, Robert Hare, Wm M. Perkins, J. E. Isenhour, John C. Rogers.
21 fev—1m et 1 1/2 jours

Compagnie d'Assurance Nationale
Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.
BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Bâtisses Story)
WM. WHANN Président
LOUIS SCHNEIDER Vice Président
C. N. GANUCHEAU Secrétaire
—Directeurs—
S. C. EMLEY, LOUIS SCHNEIDER, A. B. MANSFIELD, WM WHANN, E. C. McCAN, J. M. LAPEYRE, W. W. HOWE, B. L. MILLAUDON, GEO. W. COCHRAN, GEO W. PORCH, J. F. H. GRACE.
La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif au Bureau des Assureurs de cette ville.

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.
LE Bureau de la Compagnie est ouvert au No 15 rue DAUPHINE, entre CANAL et DOUANE, pour la transaction des affaires.
GEORGE CLARK, Président. JULES BENIT, Secrétaire.
La Tribune est priée de copier en français.

Restaurant des Etats-Unis.
Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il fera, samedi, 14 du courant, la réouverture du Restaurant des Etats-Unis à l'ancien local, No 12, rue de la Commune. La maison sera, comme par le passé, pourvue de ce que le pays et la saison offrent de mieux et à la grande satisfaction des bons gourmets. Les prix sont modérés.
10mars—1m FRITZ HUFFENBAUER.

Mr. J. GALINIER
A transféré son magasin
Au No. 101, rue Royale,
ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.
Grand déballage de marchandises de printemps et d'été.
Toutes les NOUVEAUTÉS FRANÇAISES en ARTICLES DE MODES seront offertes aux acheteurs.
Prix très avantageux pour du comptant.
mars—1m

ENTREPOT DE TAPIS 19 rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO,
Importateurs, offrent à des Prix:
TAPIS—Anglais et américains de toute espèce, toiles cirées à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES Bandes, Flèches, &c. 29 sept

PERUVIAN BARK BITTERS,
(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres et frissons.
PRÉPARÉ à la NOUVELLE ORLEANS d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud, d'une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE DE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU absolue spécialement à cet effet.
Les PROPRIÉTAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre et frisson, un excellent altérant et tonique, convenable particulièrement au CLIMAT du SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.
Cet AMER guérit de la DYSPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.
Dr. M. PEEL & Co., seuls propriétaires et fabricants
NLLE-ORLEANS (Le), 124, rue de Chartres.
chez L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, [Agents pour la vente en gros]
A vendre par tous les Droguistes et mar.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris. Encoignure Conti et Bourgogne.
23 aout

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clôre une consignation. A vendre également, un ort ict de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 184

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(Fabrique de Toits des Tropiques),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No 224,
Coin Marais, Nlle Orléans
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 dec—3m

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Tonti et Robertson Vieux Bassin
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au public.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

TRAITEMENT SPÉCIAL GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES. Le Docteur A. de RAUSSET se charge à forfait des maladies anciennes et rebelles, qu'il traite: Rhumatisme, Dyspepsie, Maladies de Foie et des voies urinaires. Consultations: Cabinet de consultation à la rue d'Orléans et Bourbon tous les jours, de midi à 4 heures. Résidence rue d'Orléans No 76 14 janv

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et de coration aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ, images, chapelets gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, de vitrerie.

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des moulins à riz, nous sommes à faire aussi le service, toutes les machines qu'on nous commandera pour le marché et à fournir les dessins des acheteurs.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO.
14 déc—6m Au coin des rues Delord et Foucher.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à dresser, des Moulins à scie, des Machines à scier, des Vis de Newell, des Bouilloires, des Grils, à exécuter toutes espèces de Machines pour le Sud.
14 sept—6m LEEDS & CO.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptitude. 13 nov—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 20 MARS—CLASSE 256.
Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
66	18	14	64	69	47	63	19	15	73	75				

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24 fev—1m

NOUVEL ECLAIRAGE!
Huile Anchor! Huile Anchor!
HUILE NON EXPLOSIBLE.
A vendre par J. L. DUJARRIC,
Au No 849, rue des Remparts,
(Encoignure Désiré.)
4mars—1m—3fps

UNE NOUVELLE LUMIÈRE.
Anchor Oil! Anchor Oil!
PLUS d'explosion! Un très meilleur marché et durant autant que l'huile de charbon. Ne nous avons odeur ni fumée. Il suffit de mettre un nouveau bec à la vieille lampe. La puissance de cette huile est cinquante pour cent au dessus de celle de l'huile de charbon; la lumière en est plus fixe que celle du gaz elle lui est supérieure sous le rapport de la beauté, de la propreté et de la sûreté.
L'huile "Anchor" est l'invention d'un chimiste expérimenté et mérite de prendre place parmi les plus grands succès de nos siècle de découvertes. Il a obtenu le seul diplôme que la Foire de St Louis avait à cette huile, et à la Foire de Cleveland le premier prix lui a été décerné.
F. A. WENTZEL, Rue Royale No 209, coin Dumaine, Seul agent pour la Louisiane.
☞ On demande des agents. 2 avril—1m

ENDUIT DESSICCATEUR contre l'humidité des murs.
J'AI reçu deux à trois quintaux d'un enduit secret de ceux qui sont dans la localité et maisons qui a habitent quelque endroit humide et spécial pour tel maison; il est à être appliqué et même de se rendre les murs humides et appartements du rez de chaussée ainsi que les murs des étages supérieurs. Je puis aussi recouvrir ces à bois planchers en bois, au niveau de terre, de manière que garantie de toute humidité ne se conserve indéfiniment.
La qualité du ciment est supposée étant de beaucoup supérieure à celle du ciment ordinaire et à la cependant dans les prix des travaux ont été réduits en rapport. Trois jours suffisent pour que les murs soient en parfait état de sécheresse et inaltérables définitivement.
L. CRESSON, Nos 103 et 105 rue Bourbon, 25 fev—1m à côté de l'Opéra.

Jos. P. COULON,
(Successeur de Price et Coulon,)
PLOMBIER,
Rue du Camp, No 106, après la rue Poydras.
AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Défiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds et froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.
20 oct—6m DJB

Compagnie d'Assurance DES FACTEURS ET DES COMMERÇANTS,
39......Rue Carondelet......39
Nouvelle-Orléans
Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.
Montant des primes reçues la première année de (onze mois) de ses affaires, expirée le 30 avril, 1867—$413,636 62.
—ACTIF—
Le 30 avril 1867 $546 816 91.
Cette compagnie continue à émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des mers aux taux courants de prime.
MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice Président.
ED. A PALFREY, Secrétaire.
—DIRECTEURS—
James Hewitt, J. J. Warren, W. A. Johnson, Wm Ball, J. W. Burbridge, Robert Pitkin, Jno I Noble, Alfred H. Isaacson, Moses Greenwood, E. J. Hart, Alfred S. Huntington, Samuel E. Moore, Hugh McColl, Wm H. Henning, Marshall J. Smith, Thos M. Scott, L. Caulfield, Joseph Block, John Chaffe, J. R. Jennings, L. H. Terry, R. T. Buckner, Joe D. Blair, H. H. Ware, Samuel Friedlander.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY du chemin de fer partira du pied de la rue Ste Anne en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et se relie au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 8 A. M.
Les expéditeurs et consignataires de fret, en provenance de la Compagnie de Transfert de la Nlle Orléans, au coin des rues Camp et Commune peuvent faire recevoir ou de livrer leurs marchandises dans toutes les parties de la ville, à des prix réduits.
Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nlle Ibérie ou St. Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures A. M. à 5 heures du soir au pied de la rue Ste Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport pour le Canal Beauger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne pour être livré à vapeur pour la route.
Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.
G. W. R. BAYLEY

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.
A partir du et après le 17 sept les convois de ce chemin de fer partiront comme suit DE LA VILLE. DU LAC.
[illegible]
☞ Passage, pour aller et venir, le même—25 cts
Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
GEORGE PANDELY, Surintendant général.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
TAUX DU FRET.
St Louis, Louisville, Cairo, Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.
Département du Transport Nlle-Orléans, 1er janvier 1868.
Les expéditeurs sont informés que cette compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.
Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou excès de taux seront promptement réglées aux bureaux de la compagnie.
Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 44. JAMES TONGE, Agent pour le fret. 14janv—3ms

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
HUITIÈME ETAT ANNUEL.
[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans
Assermentés et signé par devant moi le 4 janvier 1868. PAUL W. COLLENS Troisième Juge de Paix.
Les Directeurs ont déclaré un dividende script de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année finissant le 31 décembre 1867 et les intérêts sur les scripts... SIX pour cent... compagnie.
DIRECTEURS.
George Urquhart, Chs. Lafitte, A. Roche, J. M. Lapeyre, O. W. Babcock, A. Schreiber, T. B. Burchard, John Gaucher, Wm Stevens, W. T. Wildains, J. A. White, J. Tuyes.
Bureau, rue du Canal, No 111.
13 janv—1m—1)—1 an